

LIAISON



BULLETIN DE LIAISON DES MEMBRES
DES COMITÉS CONSULTATIFS
REGIONAUX

PARTENAIRE
DE VOTRE PATRIMOINE SANTE

N° 22
MAI 1996

A S S O C ' A C T I V E

30 MARS À PARIS : CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE COMITÉS CONSULTATIFS

Plus de temps pour débattre

Arrivés des quatre coins de France, les 50 présidents ou représentants de comités consultatifs, après de rapides retrouvailles, abordaient une journée complète de travail, la séance plénière reprenant après le déjeuner. Les participants à la dernière conférence l'avaient en effet jugée trop brève, notamment au détriment des débats. Dont acte, en plus des ateliers le matin, l'après-midi était presque entièrement consacré à la discussion.

- Premier point pratique évoqué et adopté : **la remise en jeu après trois ans du mandat des présidents de comités**. Il devient en effet souhaitable de vivifier les comités en "faisant tourner" les responsabilités, d'autant que certains présidents manifestent à juste titre quelque lassitude. Ils auront donc à se trouver un successeur, tout en restant bien sûr dans le comité où leur expérience est précieuse. Le temps dégagé pourra aussi permettre à

ceux qui le souhaitent de participer aux commissions (technique, qualité, etc.).

- **Deux observatrices** ont été désignées aux réunions du conseil d'administration en 1996 : Anne Gariat, du comité de l'Hérault et Jeanne Blanc-Lefèvre, du comité des Pyrénées-Orientales. Elles remplacent MM. Ducaroy et Ernst, qui ont rempli ce rôle en 1995.



MM. Bonnin, Coudert, Vuitton, Quemoun et Ernst.

- En l'absence de M. Le Landais, c'est M. Lievens qui a fait **le bilan d'une année du GRAP, le "laboratoire d'idées"** qui regroupe les associations du groupe Alptis. Parmi les sujets évoqués en 95 : quelle est la taille optimale pour la vitalité associative ? comment solliciter la créativité des adhérents ?



MM. Chevallier, Atruz-Granti et Forges.

- M. Coudert a fait état de **la situation d'Alptis au sein de la CAPS**. Elle est en effet une des seules associations de la confédération à être totalement indépendante d'organismes d'assurance ou de courtage, et dirigée par un conseil d'administration bénévole. A tel point que les intérêts de ses membres sont parfois divergents... Une évolution progressive est recherchée. Cependant, les avancées obtenues, notamment sur le plan fiscal, le poids des deux millions d'assurés que représente la CAPS... incitent Alptis à continuer à y être active, peut-être en recrutant d'autres partenaires complètement "associatifs".

- **La commission technique** est majoritairement composée de Lyonnais, pour des raisons pratiques. Elle a lancé un appel aux comités consultatifs pour avoir dans les comités des correspondants qu'elle puisse interroger sur les questions relatives aux garanties.

Bientôt le 20^{ème} anniversaire !

C'est début 1976 qu'Alptis a commencé son activité, prenant la suite de la section "travailleurs indépendants" de l'ALP.

Depuis juin 1995, une petite cellule prépare la célébration de ces 20 années de réussite Alptis. Elle rassemble les administrateurs et collaborateurs qui sont à l'origine de l'association.

Son objectif : bien faire comprendre la dynamique qui a fait naître et réussir l'Alptis. Et, pour cela, rassembler et mettre en valeur les idées, les documents, les souvenirs, mais surtout les valeurs et les hommes qui l'ont rendu possible, et qui lui permettront de poursuivre sa marche en avant.

(Suite p. 2)

30 MARS À PARIS : CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE COMITÉS CONSULTATIFS

Plus de temps pour débattre

(Suite de la p. 1)

• **Du débat**, engagé après les comptes rendus d'ateliers (voir encadrés), on peut retenir deux questions auxquelles les membres du conseil d'administration ont répondu. Le thème de l'**organisation commerciale d'Alptis** en premier lieu. Pourquoi certains prospects, envoyés à Alptis par les adhérents, sont-ils pris en charge par des courtiers et non en direct par des délégués d'Alptis ?



Atelier B : Mme Batier.

C'est une question de logistique : si le prospect est proche d'un bureau Alptis, le délégué régional peut lui-même traiter l'adhésion. Sinon, le futur adhérent est confié à l'apporteur d'affaires local. Ça n'enlève en rien sa valeur à l'adhésion directe, qui existe depuis toujours et entretient en partie la vitalité d'Alptis (les membres des comités consultatifs présents sont en majorité des adhérents directs). Simplement, Alptis ne peut pas entretenir un réseau commercial propre qui couvre tout le territoire.



Atelier A : Mme Richard-Artigues, MM. Quemoun, Laurent et Dominguez.

Nouveaux présidents :

Georges Lehembre, Nord.
Julien Claudel, Haute-Saône.
Bernard Lemaire, Aisne.
Gabrielle Lallemand, Vaucluse.

• Cette question des moyens amène une autre question : celle de la **nécessité du développement d'Alptis**. Pourquoi se développer ? C'est indispensable pour assurer l'équilibre démographique de l'association (qui est actuellement bon avec un âge moyen de 42 ans) et, ensuite, pour rester indépendant et exister dans un environnement européen de concentration de l'assurance.



Atelier D.

Les ateliers

Atelier A : Le concours "les clés de l'innovation et de la prévention", à l'occasion du 20^{ème} anniversaire

Cinq régions : Nord, Aquitaine, Bourgogne, Auvergne, PACA, sont impliquées dans ce concours destiné à récompenser des réalisations exemplaires dans le domaine de la prévention santé. Menées par des associations, collectivités locales, entreprises... ces actions doivent favoriser la solidarité et la responsabilité. Le concours est animé au niveau régional par les comités de ces régions. Les 5 projets lauréats vont concourir ensuite pour le prix national qui sera remis pendant l'assemblée générale du 20^{ème} anniversaire.

Atelier B : Les garanties médico de l'Alptis et leurs avantages

Loin de la technique, il s'agit, dans cet atelier, de présenter aux adhérents la gamme Alptis et ses avantages, pour leur propre usage et surtout pour les munir d'une information suffisante pour parler d'Alptis autour d'eux.

Atelier C : La diffusion des garanties et les relations avec les organismes professionnels

L'atelier a travaillé sur un type nouveau de diffusion, basé sur le partenariat avec les organismes professionnels. Pourquoi approcher des futurs adhérents ainsi ? Parce que les indépendants, pour décider, entre autres, de leur protection sociale, prennent fréquemment conseil auprès de leur syndicat. Or Alptis bénéficie d'avantages incontestables pour dialoguer en confiance avec ceux-ci. L'association n'a pas de but lucratif, son statut est proche du leur, elle se

consacre à la protection des professionnels indépendants... Bref, il y a un terrain d'entente à exploiter. Déjà, Alptis est reconnue comme un partenaire privilégié. Des conventions vont être signées : Alptis peut mettre en place des garanties adaptées, répond aux demandes d'information sur les indépendants et leur protection ; le syndicat fait la promotion d'Alptis auprès de ses adhérents, et l'invite à ses assemblées générales. Les présidents de comité ont un rôle actif à jouer, en faisant la promotion d'Alptis auprès de leur organisme professionnel, c'est un nouveau type de parrainage !

Atelier D : La communication avec les adhérents, ascendante ou descendante ?

Plutôt que l'une ou l'autre, l'atelier a considéré que ces deux types de communication étaient complémentaires. La communication descendante, prise en charge par les services d'Alptis, donne satisfaction, avec les journaux notamment (des comités réclameraient cependant plus de comptes rendus des conseils d'administrations). Pour la communication ascendante, c'est plus difficile : les comités consultatifs sont un bon "ascenseur" mais ne représentant qu'1% des effectifs d'Alptis... Concernant les garanties et les services, les quelque 2 000 appels journaliers font "remonter" des préoccupations, mais les adhérents "non militants" s'expriment très peu sur la vie associative (20 lettres par an sur le sujet). Pour s'étoffer et améliorer leur représentativité, les comités doivent savoir qu'Alptis peut les aider (mailings ciblés pour recruter, comme dans l'Isère récemment...). Ceux-ci ont également souhaité avoir leur papier à lettre, pour être mieux identifiés, et que leur activité soit mieux présentée, dans le livret de l'adhérent ou dans la presse d'Alptis.

LE BILAN DU SERVICE SOCIAL

Une écoute et une action

Un an et demi après sa création, quel bilan faire du service social ? Jacqueline Burty, l'assistante sociale d'Alptis depuis octobre dernier (elle a remplacé Christine Fantino), reçoit chaque mois une centaine de dossiers. Ce nombre relativement important reflète bien sûr les difficultés rencontrées par nos adhérents comme par bon nombre de Français. Mais il fait état aussi de la reconnaissance acquise par le service – créé à la suite de l'assemblée générale 94 à Bordeaux, où une très forte demande de "service associatif" s'était exprimée. "Les apporteurs et les adhérents commencent à me contacter directement et les services techniques d'Alptis comprennent de mieux en mieux la logique de mon action", explique Jacqueline Burty qui insiste sur l'importance de ces derniers, "les mieux à même de repérer un problème, dans un courrier ou un dialogue au téléphone".

"Je ne distribue pas une aide matérielle, conclut Jacqueline Burty, mais j'aide les adhérents à régler leurs problèmes avec tous les moyens à leur disposition – des moyens que, souvent, ils méconnaissent. Les aides de la commission sociale viennent en dernier recours. Notre objectif, c'est qu'ils conservent

autant que possible une protection sociale suffisante. Ce que je cherche, c'est éviter le contentieux avec Alptis et les radiations sur mises en demeure. Quand nous optons pour la radiation (en essayant d'éviter qu'elle soit définitive), c'est réfléchi avec l'adhérent, il ne s'agit pas de mettre en danger une famille".

En janvier 96, sur 107 dossiers :

- 14 suspensions pour des adhérents bénéficiaires de l'aide médicale.
- 17 radiations pour problèmes financiers à long terme (CES, liquidation judiciaire, chômage...). Ces adhérents recevant l'aide médicale.
- 6 baisses du niveau de garantie Alptis.
- 2 aides financières trouvées à l'extérieur (conseil général).
- 2 compensations de cotisations par prestations*.

- 2 échelonnements de paiement.
- 16 passés en commission sociale (ce chiffre comprend des dossiers de novembre, décembre et janvier).
- 5 "divers" (demandes de renseignements, pour faire face à une situation particulière).
- 43 en cours.

* Ces adhérents disposaient de décomptes de Sécurité sociale dont Alptis ne pouvait leur rembourser le complément car leurs cotisations n'étaient pas à jour. Alptis a "débloqué" ces décomptes en gardant, au titre de la cotisation, tout ou partie de ce qui leur était dû.

Animateurs de terrain

Ce sont les réunions portes ouvertes ou les conférences qui concrétisent le mieux le rôle d'animation locale des comités. Touchant les adhérents aussi bien que le grand public, elles ont une part non négligeable dans le développement de notre notoriété sur le terrain (voir "Alptis à la une", en page suivante). Chaque année, le tiers environ des comités organise une conférence. Mais certains le font chaque année, d'autres jamais.

Les bons chiffres de 1994 (cf tableau ci-dessous) ne se sont pas confirmés en 95 (même si l'on fait abstraction de la conférence du Pr Matteï, qui avait atteint un auditoire exceptionnel). Le nombre des réunions, comme le nombre de participants, a baissé : peut-être faudrait-il renouveler les sujets des conférences, essentiellement médicaux, pour aborder d'autres domaines, plus sociaux, plus axés sur la prévoyance, ou plus prospectifs, à l'image des sujets traités en assemblée générale ?

L'information locale marque le pas

	1993	1994	1995
Réunions	7	18	14
Participants	230	984*	377

*La réunion du professeur Matteï à Marseille a réuni 280 participants.

95 confirme le développement des comités

Les comités actifs

Le nombre des comités actifs – ceux qui se réunissent en cours d'année (pour information, débat...) – a augmenté en 1995, soutenu par la progression constante des comités très actifs et le redressement du nombre de comités réunis une fois par an. Une progression remarquable à noter : celle des participants aux réunions (plus 130 personnes par rapport à 94).

Nb de comités réunis	1993	1994	1995
- une fois	29	20	27
- deux fois	10	17	17
- trois fois et plus	4	6	8
Total	43	43	52
Nb total de réunions	61	75	87
Nb de participants à ces réunions	307	341	471

Plusieurs comités n'adressent pas de compte rendu de leur réunion et ne sont donc pas inclus dans les chiffres.

La participation à la conférence de coordination des présidents

	1993	1994	1995	1996
Comités représentés	42	47	48	50

La participation à l'assemblée générale

	1993	1994	1995
Comités représentés	52	55	57
Délégués (hors accompagnants)	137	173	171

L'OBSERVATOIRE ALPTIS DE LA PROTECTION SOCIALE DES INDÉPENDANTS

Dans le droit fil de notre vocation

Les individus qu'Alptis a pour vocation de protéger, les professionnels indépendants, commerçants, artisans, les salariés isolés ou intégrés à des "microstructures", sont une population très peu étudiée par les organismes spécialisés. Bien qu'elle représente 4 millions de personnes, il n'existe, en France comme en Europe, aucun institut, aucune documentation consacré à cette catégorie déterminante dans les enjeux socio-économiques de la population française. C'est dans ce contexte qu'Alptis crée un centre de ressources, d'études, et de propositions : l'Observatoire Alptis de la protection sociale des indépendants, des petites entreprises et de leurs salariés.

Basé dans nos locaux parisiens, il prend – "naturellement", s'agissant d'Alptis – la forme juridique d'une association Loi

1901. Il a pour mission de rassembler les informations existantes qui sont actuellement dispersées, pour créer le fonds documentaire qui n'existait pas encore à ce jour. Il va travailler avec des chercheurs (protection sociale, sociologie, démographie, marché du travail, droit, économie...) et lancer des travaux sur des sujets qui pourraient être, par exemple, "la santé des travailleurs indépendants", "l'entreprise individuelle, les formes de travail et d'emploi", "l'assurance maladie des salariés isolés"...

Alptis compte ainsi, dans l'intérêt de l'association et de ses adhérents, développer sa notoriété autour de sa spécificité et de son professionnalisme, s'affirmant comme un interlocuteur qui compte pour les acteurs de la protection sociale, les organismes profes-

sionnels ou les pouvoirs publics. Animé par un directeur et un documentaliste, il est ouvert aux chercheurs, aux personnalités qualifiées et aux représentants des professions dans ses différentes instances (conseil d'administration ou comité scientifique). Il publiera régulièrement ses études (la première sera présentée à l'assemblée générale du 20^{ème} anniversaire à Lyon) et probablement une lettre périodique.

Alptis crée une mutuelle

Depuis très longtemps, Alptis parlait de créer une mutuelle. C'est fait ! L'assemblée constitutive du 5 mars dernier a donné naissance à la Mutuelle interprofessionnelle lyonnaise des travailleurs indépendants et des salariés, MILTIS, régie par le code de la mutualité.

Son rôle : devenir l'assureur de certaines garanties de l'Alptis, ce qui accroîtra notre indépendance vis-à-vis des compagnies d'assurance.

Et si certaines mutuelles locales voulaient conforter leur pérennité en rejoignant un groupe indépendant, nous serions techniquement et juridiquement prêts à les accueillir.

Utile, la communication institutionnelle !

Pour les comités, les documents de "communication institutionnelle" d'Alptis sont de très intéressants témoignages de l'actualité et des temps forts de l'association. On y trouve aussi des arguments nouveaux pour parler d'Alptis et de sa philosophie.

- Certains d'entre vous ont vu le "clip" de l'assemblée générale de Poitiers en octobre dernier... il est actuellement à la disposition des comités, auprès des délégués régionaux.

- Autre vidéo disponible, celle de l'inauguration des bureaux de Paris. On peut y entendre les discours prononcés par MM. Coudert, Clément, Chaigne et Devineau devant les professionnels de l'assurance. Ils apportent un éclairage sur l'identité originale d'Alptis. C'était en effet le moment idéal pour expliquer cette notion d'entreprise associative, non capitalistique et totalement indépendante, alliant le professionnalisme de l'entreprise – avec Alptis Gestion et ses 150 "techniciens" de l'assurance –, et la richesse de la vie associative, avec l'activité bénévole des adhérents, leur responsabilisation, la concertation permanente...

- Enfin, une série de transparents vient d'être conçue pour présenter Alptis aux professionnels de l'assurance. Une version "tout public" sera bientôt à votre disposition auprès des délégués régionaux d'Alptis.

En direct avec les professionnels

"A nous de vous prendre en charge", "Nous avons des plans pour vous"... Ces messages-clins d'œils sont adressés depuis près d'un an par Alptis, aux professionnels (respectivement les artisans-taxis et les architectes), dans leurs journaux spécialisés. Depuis 1995, un effort a été fait pour coordonner les actions de marketing direct avec un maximum d'efficacité. Ces actions sont aussi bien sûr liées aux contacts pris avec les syndicats professionnels (voir compte rendu de l'atelier consacré au sujet dans ce numéro de *Liaison*). Ce premier trimestre, 57 000 coiffeurs, 33 000 avocats et 21 000 experts-comptables ont reçu nos mailings.

Alptis à la une

Le Petit Bleu de Lot-et-Garonne, le Midi Libre, La République Centre Ouest, Le Tarn Libre, La Voix du Nord, L'Essor du Rhône... tous ces titres de la presse régionale ont publié des informations sur Alptis cet hiver. En effet, la presse de l'assurance n'est pas la seule à parler d'Alptis. Les journaux régionaux rendent parfois compte des portes ouvertes et des conférences organisées par les comités consultatifs départementaux. C'est une excellente contribution à la notoriété d'Alptis !



33, cours Albert Thomas
69445 Lyon cedex 03
Tél. 72 36 16 16 - Fax : 72 36 16 99

Directeur de publication :
Georges Coudert

Ont contribué à la rédaction de ce numéro :
Benoit Avice, Jacqueline Burty,
Bruno Chaigne,
Guy Devineau,
Christine Dumollard

Réalisation :
Longueur d'Onde
ISSN : 1252 - 2082